



Plan de commissions remis après démission

Par **Olivier78**, le **11/10/2010** à **14:35**

Bonjour,

j'ai démissionné il y a maintenant près de 3 mois et cette semaine est ma dernière semaine de préavis dans l'entreprise qui m'employait jusque là.

j'étais en CDI, cadre commercial avec une part de fixe et une part variable stipulés dans mon contrat de travail. (leurs montants)

le fixe m'a été versé mensuellement, par contre la part variable, fonction des résultats ne l'a jamais été. (j'ai signé mon embauche début mars 2010)

j'ai signalé ce fait il y a plusieurs semaines pour savoir le montant et la date du paiement, car malgré mes questions sur le sujet, le plan de commissions dûment mentionné dans mon contrat de travail ne m'a jamais été remis.

Je viens de le recevoir il y a quelques heures par email, avec bien entendu un montant dérisoire, je ne connaissais au départ ni le quota à atteindre ni le pourcentage qui le reviendrait...(sortant d'une période de chômage, on ne joue pas au difficile!)

Le responsable fait preuve de mauvaise volonté et je pense que cela va aller au conflit rapidement

Quels sont mes recours face à ce non respect patent de mon contrat ?

De plus on vient de me signifier que seules les commandes payées et facturées seront prises en compte. La commande la plus importante vient d'être enregistrée en début de mois et ne sera pas payée bien sur avant mon départ...

merci pour vos conseils
Olivier